



Rencontres Interclubs Du District de l'Aisne Jeux de Série

Objectifs des rencontres

Organiser des rencontres entre les différents clubs de l'Aisne.

Permettre par ces matchs, à tous les joueurs du district de progresser par la pratique régulière de rencontres officielles.

Rappel des modalités pour participer aux interclubs de l'Aisne :

Être titulaire d'une licence FFB pour la saison en cours et avoir fourni un certificat médical au président de leur club

Les joueurs qui composent l'équipe doivent évoluer dans la même tenue, en conformité avec le code sportif FFB - Article 6.1.05 - de préférence celle du club (polo ou gilet). Une certaine tolérance peut être acceptée pour le pantalon..

Droit d'engagement 3€ par équipes payable au trésorier du district.

D'une saison à l'autre les modifications apparaissent en surbrillance jaune.

Championnat

1-Déroulement du championnat

Le comité du District de l'Aine tient à préciser que les rencontres étant avant tout des rencontres « amicales », bien que « sérieuses », il est souhaitable qu'il y ait une entente entre les équipes.

Le calendrier établi par la commission des Interclubs prévoit que la date butoir des rencontres est le samedi après-midi.

Les deux capitaines peuvent tomber d'accord pour avancer la date de la rencontre.

Si la rencontre ne peut être jouée qu'après la date butoir elle doit l'être au plus tard dans les 15 jours après la date butoir.

Dans ces cas, vous devez impérativement aviser le responsable des interclubs, et le responsable internet.

Les 3 joueurs doivent être présents au début de la rencontre.

L'arbitrage et le marquage est assuré par les deux joueurs ne jouant pas.

Les matchs se disputent sur deux billards et débutent entre 14h et 15h, au choix de l'équipe visiteuse,

Par accord téléphonique, email, SMS. **Prevenir le mercredi ou au plus tard le jeudi avant 19h.**

2-Classement pour la phase de poule, gain de la rencontre ?

3-Classement pour la phase finale, gain de la rencontre ?

A- Engagement et composition des équipes

Le formulaire doit comporter les noms des joueurs susceptibles de former l'équipe. La composition de l'équipe peut être modifiée à chaque rencontre (noms et/ou discipline).

Les clubs font jouer qui ils veulent de leur licenciés pour ce championnat, et ce à chaque rencontre, sans limitation de catégorie.

Le club veut incorporer un ou deux joueurs extérieurs, son nom doit figurer absolument sur le formulaire d'engagement. Seuls les joueurs extérieurs déclarés sur ce formulaire pourront jouer dans l'équipe

Chaque club peut engager en début de saison un ou deux joueurs maxi extérieurs pour renforcer son ou ses équipes.

Joueur extérieur : joueur licencié FFB

Un joueur (et un seul) extérieur au district de l'Aisne.

Un ou deux joueurs du district, d'un autre club.

Remarque :

Une équipe ne peut engager de joueur extérieur, si un joueur de son club, joue dans une équipe d'un autre club.

Les clubs doivent favoriser les joueurs de leur club dans la composition de leur équipe.

Un club peut engager plusieurs équipes, dans ce cas les joueurs ne peuvent jouer que dans une seule des équipes.

Les équipes sont validées par le CD.

B- Création des équipes de clubs et Classement Initial

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le désire.

Les équipes sont composées de trois joueurs.

Le total de points de chaque joueur détermine le nombre de points de l'équipe.

Le nombre de points de chaque équipe détermine son classement dans la division.

Toutes les équipes de la division pourront aligner, si elles le désirent et si elles le peuvent, une équipe égale en points au total de l'équipe première.

| | Libre | Cadre | 1 bande |
|--------|----------|----------|----------|
| Master | 1000 Pts | 1000 Pts | 1000 Pts |
| N 1 | 900 Pts | 900 Pts | 900 Pts |
| N2 | | 700 Pts | |
| N3 | 600 Pts | 600 Pts | 600 Pts |
| R1 | 400 Pts | 400 Pts | 400 Pts |
| R2 | 300 Pts | 300 Pts | 300 Pts |
| R3 | 200 Pts | 200 Pts | 200 Pts |

Rôle des capitaines:

Ils devront vérifier la composition des équipes adverses et eux seuls pourront porter réclamation auprès de la commission des interclubs. Ils ont trois jours pour porter réclamation.

Rôle du secrétaire des interclubs:

Établir le classement et saisir les résultats sur FFB sportif, et étudier les éventuelles réclamations

Remarque :

Le formulaire FDI 53 calcule de lui-même les points des joueurs et de l'équipe suivant les catégories inscrites.

Ce formulaire est à renvoyer au format **Excel** au responsable des interclubs

C-Classement Initial

3-Résultats et Classement

On addition les points de match de chaque joueur, ce qui donne le résultat de l'équipe.

| | |
|-----------------------|-----------|
| Victoire individuelle | +3 points |
| Match nul | +2 points |
| Défaite | +1 point |
| Forfait | -3 points |

Tous les matchs forfaits sont gagnés pour l'équipe adverse.

On addition les résultats des rencontres de chaque équipe pour effectuer le classement général de la division.

| | |
|--|------------|
| Victoire par équipe | +4 points |
| Match nul c'est le quotient qui détermine le vainqueur | +2 points |
| Défaite de l'équipe | +1 point |
| Forfait de l'équipe | - 4 points |
| Victoire par forfait | + 4 points |

Les résultats sont édités en trois exemplaires.

1 à archiver toute la saison par l'équipe receveuse.

1 pour l'équipe visiteuse.

1 à transmettre au responsable des interclubs.

Les résultats doivent être transmis au responsable des interclubs du district et au responsable internet dans les 24h ou le soir même au format Excel.

En fin de saison, et en cas d'égalité de plusieurs équipes, c'est le total :

Points de rencontres, Points de victoires individuelles, Somme des quotients :

Qui sert à départager les ex-æquo. Si égalité parfaite les deux équipes sont déclarées Championne du district AISNE

Chaque joueur qui aura disputé au moins trois matchs sera classé pour le palmarès des interclubs de la saison.

D-Classification des joueurs

1-joueur classifié sur FFB sportif

La catégorie et la moyenne prise en compte seront celles de « FFB sportif » de la dernière saison jouée

2-joueur non classifié sur FFB sportif.

Il sera déclaré par le président de son club et cette classification sera validée par la commission responsable de la compétition.

En cas de litige c'est le bureau du district Aisne qui validera définitivement la classification

E-Déroulement d'une rencontre

Un joueur ne peut jouer qu'à une seule discipline lors d'une rencontre.

Avant chaque rencontre, les deux capitaines donnent par écrit, en même temps, au directeur de jeu, la composition de leur équipe et la discipline jouée par chacun, elle peut être modifiée à chaque rencontre, selon les mêmes modalités que ci-dessus.

Tous les matchs doivent se jouer sur billard de format 2.80 m

Distances et limitation de reprises

Libre 200 Pts ou 20 Rep GC

Cadre 120 Pts ou 25 Rep

1 bande 80 Pts ou 35 Rep

F-Sanction

Tout club ou tout joueur qui cherchera délibérément à détourner ce règlement verra son cas examiné par le Comité Directeur du District qui pourra prendre toutes les mesures ou sanctions qu'il jugera utile pour conserver l'équité sportive du championnat